# MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

Les matières doivent être placées en bordure de rue **après 17 h** la veille de la collecte ou **avant 7 h le matin même**. Les bacs de collectes ne sont pas interchangeables.

**2026**

## TRANSFORMATION EN NOUVELLES MATIÈRES

### MATIÈRES RECYCLABLES
**Contenants, emballages, imprimés. C'est tout.**

- Toutes vos matières recyclables doivent être déposées pêle-mêle dans le bac bleu;
- Aucun surplus n'est accepté à l'extérieur du bac.

**Collecte aux 2 semaines**

## TRANSFORMATION EN COMPOST

### RÉSIDUS VERTS
**Résidus de jardinage, feuilles, gazon coupé et autres herbes, autres résidus d'activités horticoles, petites branches***

** en sections de moins de 30 cm de longueur et de diamètre inférieur à 3 cm*

- Les sacs de plastiques, même biodégradables, sont refusés lors de ces collectes spéciales. Seuls les sacs de papier sont acceptés.

Pour vos feuilles et votre gazon coupé, avez-vous songé plutôt au feuillicyclage et à l'herbicyclage?

**4 collectes spéciales de résidus verts par année**

## TRANSFORMATION EN COMPOST

### MATIÈRES ORGANIQUES
**Résidus alimentaires, résidus verts, papier et carton souillés**

- Déposez vos matières organiques dans le bac brun;
- Aucun surplus n'est accepté à l'extérieur du bac;
- Aucun sac de plastique, même biodégradable, n'est accepté dans le bac brun.

Pour vos feuilles et votre gazon coupé, avez-vous songé plutôt au feuillicyclage et à l'herbicyclage?

| 1er avril au 30 octobre | en novembre | 1er décembre au 31 mars |
|---|---|---|
| Collecte hebdomadaire | Collecte aux 2 semaines | Collecte aux mois |

## TRANSFORMATION EN PAILLIS

**Collecte porte-à-porte**
**Mardi 6 janvier**

### ARBRES DE NOËL NATURELS
Les arbres doivent être déposés en bordure de rue avant 7 h le matin, la tête vers la résidence et dégarnis de toutes leurs décorations.

** Veuillez vous assurer que le sapin n'est pas coincé dans la glace.*

## VALORISATION

**6 collectes par année**

### ENCOMBRANTS
**Meubles, appareils ménagers (non réfrigérants), réservoir d'eau chaude, matelas, BBQ sans bonbonne, etc.**

**Les matériaux de construction, les déchets excédentaires (bac, sacs, boîtes ou en vrac), de même que les appareils informatiques et électroniques ne sont pas acceptés à la collecte des articles volumineux.**

Les meubles ne doivent pas être défaits car ils seront considérés comme des matériaux de construction.

Si vos articles sont encore utilisables, plutôt que de les mettre en bordure de rue, pensez aux maisons d'entraide, et aux centres d'action bénévole.

## RECYCLAGE

### COLLECTES RDD 2026
- Ces 5 collectes sont accessibles à tous les citoyens de la MRC de Montcalm

## VALORISATION

ÉCOCENTRE

### ÉCOCENTRE BON DÉBARRAS
2456, rte 125, Sainte-Julienne
450 421-4656

*Consulter le site internet de votre municipalité pour connaître les matières acceptées et refusées, ainsi que les heures et périodes d'ouverture.*

## ENFOUISSEMENT

### DÉCHETS
**Matières ne pouvant être déposées aux autres collectes ou en écocentre/ point de dépôt**

*Aucun surplus n'est accepté à l'extérieur du bac*

**Collecte aux 2 semaines**

Montcalm
Entre futur et nature

1540, rue Albert, Sainte-Julienne, Québec J0K 2T0
450 831-2182, poste 7045 | 1 888 242-2412
gmr@mrcmontcalm.com | **mrcmontcalm.com**